



# CONTRÔLE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du mercredi 18 novembre 2020 à 17H00

Objet :

Analyse des candidatures pour l'élection des délégués représentants les clubs nationaux pour l'Assemblée Générale des Clubs Nationaux de la Ligue de Football des Hauts de France du lundi 7 Décembre prochain à 18 heures.

La réunion s'est tenue en visioconférence via TEAMS.

Membres présents : Bernard BLONDEAU (président), Jean-Marie DASCOTTE (membre), Daniel DUBOIS (membre), Maître Philippe LEFEVRE (membre), Jeremy LENOIR (membre), Jacques POLET (membre), Alex SERGENT (secrétaire).

Membre excusé : Philippe MAYEUR (membre).

Consultant : Thierry JANAS (Directeur Général Adjoint)

*Le Directeur Général Adjoint de la Ligue des Hauts de France présente les dossiers et documents mis à la disposition des membres de la commission lors de leurs travaux. Il se tient à la disposition des membres pour répondre aux questions éventuelles sans toutefois participer aux débats ni aux prises de décision.*

La commission a examiné la candidature en binôme envoyée par courrier recommandé et reçue à la Ligue des Hauts de France le 26 octobre 2020.

L'ouverture de l'enveloppe a été effectuée en séance.

L'enveloppe reçue comportait les documents suivants :

- Acte de candidature de Monsieur Daniel DUFOUR né le 24/01/1946 licencié sous le numéro 2427608109 au club de l'U.S. MAUBEUGE (501049) en qualité de dirigeant candidat en tant que titulaire, et de Madame Nathalie COCKENPOT née le 03/09/1973 licenciée sous le numéro 2547343247 en qualité de dirigeante Présidente de l'U.S. VIMY (500942), candidate en tant que suppléante. L'acte de candidature a été établi sur le document support officiel de la Ligue de Football des Hauts de France comportant les signatures des candidats et l'attestation sur l'honneur de leur éligibilité et de leur absence de sanction disciplinaire pouvant faire obstacle à la recevabilité de leurs candidatures respectives.
- Les copies des cartes d'identité permettant de s'assurer de leur nationalité Française ainsi que de leur majorité.
- L'autorisation de Monsieur Jean Pierre MEHAY Président du club de l'U.S. MAUBEUGE permettant à Monsieur Daniel DUFOUR de valider son acte de candidature en qualité de membre du Bureau.

Monsieur Thierry JANAS Directeur Général Adjoint ayant vérifié à l'aide de l'application informatique FOOT2000 les dates d'enregistrement des demandes de licences, de leur validité, de l'antériorité des demandes de licence et de l'absence de sanction disciplinaire.

Sur ces vérifications les membres de la commission de surveillance des opérations électorales se sont prononcés et valident la candidature du binôme DUFOUR-COCKENPOT.

Précisions concernant le déroulement de l'Assemblée Générale des Clubs Nationaux de la Ligue des Hauts de France du 7 Décembre prochain :

La réunion se déroulera en visioconférence avec l'application TEAMS et le vote sera effectué de façon dématérialisée et confidentielle (à bulletin secret) étant donné la nécessité de discrétion pour l'élection de personnes physiques. Ce service sera assuré par une société reconnue par la Fédération Française de Football (OOPn).

Le scrutin plurinominal pourra se dérouler à un tour s'il y a majorité absolue des suffrages exprimés (50% +1 voix) ou à majorité relative des suffrages exprimés s'il y a nécessité d'un second tour. Il n'y a pas nécessité de quorum pour l'Assemblée.

Pour l'Assemblée Générale des clubs nationaux du 7 décembre les candidats titulaire et suppléant pourront disposer d'un temps de parole de 5 minutes chacun.

Les candidats élus le 7 Décembre devront reformuler leurs candidatures au titre de la délégation LFHF aux Assemblées Fédérales pour l'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts de France prévue le 9 Janvier 2021.

Fait à Villeneuve d'Ascq le mercredi 18 novembre 2020.

**Le Secrétaire**

**Alex SERGENT**

**Le Président**

**Bernard BLONDEAU**